



Êtes-vous investi émotionnellement?

Les pionniers de la finance comportementale ont relevé les tendances émotives qui poussent les investisseurs à prendre des décisions financières imprévisibles et souvent nuisibles. Des sentiments comme la crainte, la cupidité ou l'excès de confiance, peuvent pousser même l'investisseur le plus averti à prendre des décisions sur le coup de l'émotion. Le présent article se penche sur la façon dont les biais comportementaux inconscients les plus courants peuvent influencer vos décisions en matière de placement et sur les mesures à prendre pour les maîtriser.



1. Aversion au regret

L'aversion au regret désigne notre tendance à prendre une décision par peur de regretter ce que nous avons fait (ou ce que nous n'avons pas fait); cette tendance s'exprime dans notre vie de tous les jours, par exemple lorsque l'on achète impulsivement un article en vogue ou l'on participe à une activité sociale simplement pour ne pas manquer le bateau. Les investisseurs n'échappent pas à cette anxiété, qui pousse parfois certains à acquérir des placements même s'ils ne s'alignent pas nécessairement sur leur tolérance au risque. On n'a qu'à penser à la frénésie entourant les cryptomonnaies, qui se nourrit en grande partie de la crainte des investisseurs de passer à côté d'une occasion « au potentiel illimité ». Malheureusement, bon nombre d'investisseurs qui ont succombé à cette fièvre ont essuyé des pertes importantes avant d'être forcés à vendre leurs cryptomonnaies à des prix extrêmement faibles pour limiter leurs pertes, incapables de supporter les risques en cause.

Que pouvez-vous faire?

• Ignorez les distractions.

Ne vous laissez pas influencer par les manchettes sensationnalistes ou le tapage médiatique. Puisque les renseignements que ces sources véhiculent sont souvent sensationnalistes, trompeurs ou même faux, résistez à l'envie d'acquérir ou de céder des titres « sous l'impulsion du moment ».

• Adoptez une vision à long terme et tenez-vous-en à votre stratégie.

Dotez-vous d'une stratégie de placement rigoureuse et maintenez une vue d'ensemble. Maintenez le cap sur vos objectifs à long terme en vous appuyant sur un plan financier détaillé qui s'aligne sur vos besoins financiers et émotionnels.



2. Biais de familiarité

Le biais de familiarité nous pousse à investir dans des instruments connus et familiers, habituellement parce qu'ils nous semblent plus sûrs que les placements que

nous connaissons moins. Par exemple, un investisseur pourrait avoir tendance à acquérir des actions, des obligations ou d'autres instruments qu'il détient déjà ou des placements vantés par les médias. Ce biais peut aussi pousser un investisseur à n'effectuer des placements que dans des titres du pays où il réside (ce qu'on appelle le biais national). Le biais de familiarité peut se traduire par un manque de diversification du portefeuille, limité par les titres connus par l'investisseur et passant à côté des occasions potentielles offertes par d'autres catégories d'actifs ou des titres internationaux (voir graphique 1).

Que pouvez-vous faire?

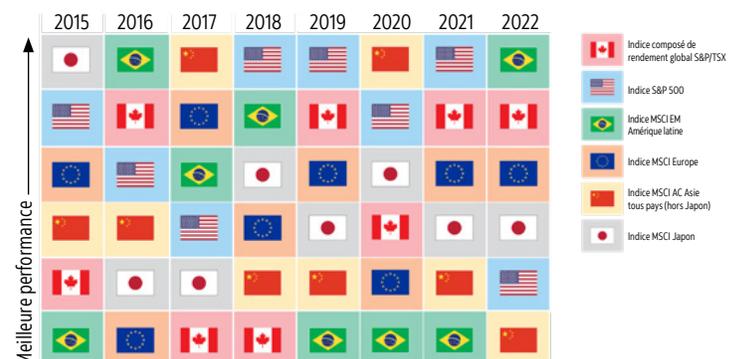
• Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier.

Répartissez vos placements entre plusieurs catégories d'actifs, secteurs et pays pour atteindre plus rapidement vos objectifs financiers, réduire les risques et limiter vos pertes en période d'instabilité des marchés.

• Obtenez des conseils en placement.

Un conseiller peut vous fournir une évaluation objective et vous aider à prendre des décisions réfléchies. Il pourra aussi vous proposer une vaste gamme de solutions de placement intégrant les notions de répartition de l'actif et de diversification pour vous aider à vous constituer un portefeuille équilibré tenant compte du risque de concentration.

Graphique 1 : Un monde de possibilités



Source : Morningstar. Rendement annuel total en monnaie canadienne, au 31 décembre 2022. Il présume le réinvestissement de tous les revenus et ne comprend aucuns frais de transaction et aucun impôt. Le rendement annuel est composé mensuellement. L'information est présentée à titre indicatif seulement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice



Le saviez-vous?

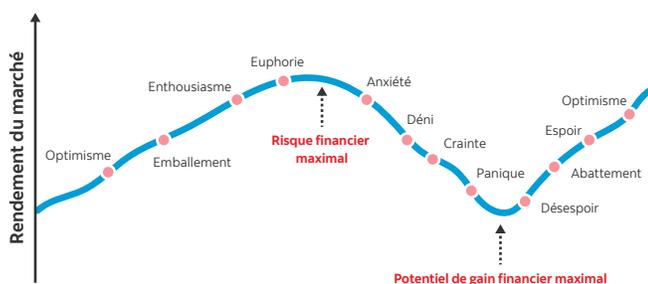
Les **théories économiques traditionnelles** supposent que les investisseurs prennent des décisions rationnelles en se fondant sur toute l'information accessible. En revanche, **la finance comportementale** affirme que les investisseurs se comportent souvent d'une manière irrationnelle, parfois même contraire à leurs intérêts. Autrement dit, les premières nous disent comment les investisseurs *devraient se comporter*, tandis que la seconde expose *leur comportement réel*.



3. L'effet de disposition

L'effet de disposition désigne la peur de l'échec, se manifestant notamment par la tendance des investisseurs à céder trop tôt des placements rentables ou à conserver trop longtemps des placements anémiques. Les investisseurs ressentent généralement les effets d'une perte financière environ deux fois et demie plus durement qu'un gain de la même ampleur*. Bref, nous cherchons le plus possible à éviter les pertes. Or, les replis des marchés sont une réalité saine d'un cycle économique normal. Les aléas du marché font parfois vivre des émotions fortes aux investisseurs (*voir graphique 2*). De l'exaltation tirée d'un gain important à la douleur découlant d'une perte considérable, nos émotions peuvent souvent nous pousser à prendre des décisions allant à l'encontre de nos objectifs à long terme.

Graphique 2 : Le cycle des émotions des investisseurs



Source : Darst, David M. (Morgan Stanley and Companies, Inc.). The Art of Asset Allocation, 2003.

Que pouvez-vous faire?

- **Ne surveillez pas quotidiennement les marchés.**

Vous risqueriez de décider d'acheter ou de vendre des parts sans vraiment vous appuyer sur des analyses fondamentales et techniques. Un plan financier bien conçu peut vous aider à voir au-delà des fluctuations quotidiennes des cours boursiers et à vous concentrer sur l'atteinte de vos objectifs à long terme.

- **Concentrez-vous sur le positif.**

Considérez les replis du marché comme une occasion d'acquérir des placements à bon prix. En raison des fluctuations du marché, le [prélèvement automatique des cotisations \(PAC\)](#) permet de tirer parti de la méthode de la moyenne d'achat.



4. Le biais d'ancrage

Le biais d'ancrage désigne la tendance à se fier à l'information que l'on reçoit en premier et à s'y fonder pour prendre des décisions futures, même si cette information est arbitraire ou n'est plus pertinente. Le biais d'ancrage peut pousser les investisseurs à conserver une valeur mobilière, même si elle ne représente peut-être plus un placement avantageux, en se basant sur de l'information qui n'est peut-être plus pertinente ou exacte, par exemple son prix d'achat initial. À l'inverse, un investisseur pourrait manquer certaines occasions de placement avantageuses en se fiant sur des renseignements désuets.

Que pouvez-vous faire?

- **Tirez profit de l'expertise des professionnels.**

Les [fonds communs de placement](#) et les [solutions de portefeuille](#) sont gérés par des gestionnaires de portefeuille professionnels qui prennent des décisions en matière de placement en votre nom, en se fondant sur des études de marché objectives, les données fondamentales des entreprises, la conjoncture des marchés et d'autres facteurs pertinents.

Soyez conscient de vos émotions

Faites de votre mieux pour garder vos biais comportementaux à distance la prochaine fois que vous évaluez une nouvelle occasion de placement. Votre décision est-elle dictée par l'émotion ou se fonde-t-elle sur des données fondamentales en lien avec votre stratégie de placement à long terme?



Vous n'avez pas de plan sur mesure pour vos finances?

Un conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à établir une stratégie qui répond à vos besoins et à prendre des décisions éclairées et posées en matière de placement. [Prenez rendez-vous dès maintenant.](#)



Notions de base en finance comportementale

En plus des notions abordées dans cet article, voici quelques autres biais qui pourraient influencer sur vos décisions en matière de placement :

Terme	Description
Comptabilité mentale	Une tendance à catégoriser les fonds dans des comptes mentaux distincts en fonction de critères subjectifs comme la source ou la fin prévue des fonds. Une comptabilité mentale rigide peut mener à des prises de décision malavisées (p. ex., des dépenses excessives en divertissement et non suffisantes en placement) et entraîner la prise de décisions financières inefficaces.
Excès de confiance	Lorsqu'un investisseur surestime ses capacités à prédire les tendances sur les marchés, son supposé flair peut le pousser à prendre des décisions inutilement risquées ou sans fondement.
Théorie des perspectives	La théorie des perspectives se fonde sur l'analogie selon laquelle les pertes font plus mal que les gains font du bien; c'est ce que l'on nomme aussi l'aversion au risque. Lorsqu'un choix leur est présenté, certains investisseurs ont tendance à chercher à tout prix d'éviter les pertes, puisqu'ils ressentent bien plus la douleur provoquée par une perte que la satisfaction tirée d'un gain équivalent.
Biais de confirmation	Il s'agit de la tendance à rechercher en priorité les informations qui confirment sa manière de pensée et à négliger tout ce qui pourrait la remettre en cause.
Biais de disponibilité	Mode de raisonnement qui consiste à se baser principalement sur les informations récentes ou facilement disponibles en mémoire pour prendre des décisions (par exemple, en matière de placement). Ce biais peut entraîner des réactions excessives aux fluctuations à court terme des marchés et la négligence de perspectives à long terme.
Dissonance cognitive	Lorsqu'un individu agit en contradiction avec ses propres connaissances, par exemple lorsqu'un investisseur estime qu'un placement est prometteur, même si une analyse rationnelle prouve le contraire, il se retrouve dans un état psychologique inconfortable. C'est ce que l'on appelle la dissonance cognitive.
Contagion	La contagion (ou l'effet de troupeau) désigne la tendance des investisseurs à se fier aux gestes posés et aux décisions prises par un large groupe, plutôt que de se fier sur des études ou des analyses pour prendre des décisions.
Biais du risque zéro	Ce biais désigne la tendance des investisseurs à préférer les placements sans risque ou peu risqués, même si leur potentiel de rendement est faible par rapport à d'autres placements. À long terme, le biais du risque zéro peut faire en sorte que les investisseurs n'atteignent pas leurs objectifs financiers et soient soumis à d'autres risques qu'ils n'avaient pas envisagés, par exemple le risque lié à l'inflation et le risque de longévité.

Banque Scotia^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

© Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2023. Tous droits réservés. Dans le présent document, « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de Placements Scotia Inc. ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et de Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs, et nous n'avons pas la responsabilité de les mettre à jour. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'a aucune obligation de les mettre à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun renseignement présenté dans ce document ne constitue une promesse. Les investisseurs doivent consulter leur propre conseiller pour obtenir des conseils en matière de placement ou de fiscalité adaptés à leurs besoins afin que leur situation soit adéquatement prise en compte et que les mesures prises soient fondées sur les plus récents renseignements disponibles.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par d'autres organismes d'assurance dépôts du gouvernement; la valeur des parts change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.